

Fiche N° 1 : Les horaires, les jours de la semaine

**Les horaires :**

* Principes pédagogiques :

**La semaine scolaire** compte 24 heures d'enseignement, réparties sur huit ou neuf demi-journée. L'année scolaire compte 36 semaines, réparties en cinq périodes de travail.

Un découpage moyen de la journée en plages de 30 minutes paraît pertinent.

 Cependant, en TPS et PS, le temps d’attention du jeune enfant est très limité, il est alors nécessaire de prévoir, des séances courtes mais plus nombreuses, une place laissée au jeu (libre, d’exploration, symbolique, structuré…).

Dans les classes dédoublées, le faible effectif favorise la mise en œuvre de temps d’apprentissages nombreux, rythmés, alternés en termes d’organisation et de durée.

Tous les domaines d’apprentissages doivent être proposés dans la semaine.

Les domaines disciplinaires

**Vidéo à consulter :**

<https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/1/core_h5p/content/1259/videos/sources-62bc16fb5f97b.mp4>

Le programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

* mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
* agir, s’exprimer, comprendre à travers l’activité physique
* agir, s’exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
* construire les premiers outils pour structurer sa pensée
* explorer le monde
* Principes pédagogiques :

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité, la pensée et le langage.

Les domaines "Construire les premiers outils pour structurer sa pensée" et "Explorer le monde" s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement.

Le besoin d'exploration, de découverte, de manipulation, d’expérimentation, de jeu et d’échanges des jeunes élèves est stimulé pour les conduire vers la maîtrise progressive de compétences et de connaissances nouvelles.

En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Chaque jour, les élèves accèdent à un enseignement explicite et structuré de la langue : le lexique et la syntaxe doivent faire l’objet de courtes séances régulières et nombreuses.

Certaines séances sont ritualisées (courtes) et d’autres font l’objet d’un apprentissage dirigé (un peu plus longues).

Les séances dédiées à l’entrée dans l’écrit (commandes d’écriture, apprentissage du geste d’écriture, dictée à l’adulte) sont prévues à l’emploi du temps de manière régulière.

En mathématiques, selon le même principe, la résolution de problèmes (plages plus longues), les activités ritualisées sur les nombres par exemple (plages plus courtes) sont présentes quotidiennement.

Enseignantes des classes dédoublées des REP et REP+

de la circonscription de Hombourg-Haut

Equipe de circonscription Hombourg-Haut

Mme Ball IEN

Mme Zbaczyniak CPC

Mme Boeglen CPD Ecole maternelle DSDEN Moselle